

# L'INFOLETTRE DU SCRC

Édition spéciale AG

NUMÉRO 14 • 2 MAI 2019

## Infolettre Édition spéciale AG

L'assemblée générale tenue le 27 avril à l'UQAM et dans d'autres villes par visioconférence a adopté le budget du syndicat pour l'année 2019, des changements aux statuts ainsi que le rapport du comité de vérification des finances. Par ailleurs, les participants à l'assemblée générale ont été informés de l'état des dossiers et des discussions avec l'employeur concernant les relations de travail. •

## Baisse de la cotisation syndicale

En 2017, l'assemblée générale avait adopté une hausse temporaire du taux de cotisation syndicale à 2,05% valable un an, augmentation qui a été prolongée d'une autre année en avril 2018. Le budget 2019 repose sur un taux de cotisation syndicale de 1,95 % à compter de juin, soit le taux d'avant les négociations. •

## Changements aux statuts

Les principaux changements touchent les élections, l'organisation de l'assemblée générale et les rôles des instances du syndicat.

Concernant le bureau syndical, les élections auront désormais lieu aux trois ans pour l'ensemble des postes. La prochaine campagne électorale débute le 21 mai avec l'ouverture des mises en candidature pour les dix postes du bureau syndical et prend fin le 14 juin.

Dans l'objectif de maintenir un climat serein lors des élections, les candidats devront s'engager par écrit à respecter un code d'éthique.

Autre nouveauté, les candidats pourront diffuser une capsule vidéo sur le site du syndicat pendant la campagne électorale.

Les assemblées générales simultanées par visioconférence ou consécutivement dans chacune des localités desservies par le SCRC seront priorisées à l'avenir. L'assemblée en un lieu unique, par exemple à Montréal, devient un format de dernier recours. •

## Comité électoral

L'assemblée a élu un comité d'élections indépendant du syndicat. Ce comité est composé de Pierre Prigent, de Louis Bibaud et de Jean Murdock. Ses trois membres sont des retraités de la CSN et agiront à titre bénévole lors de nos prochaines élections. •

## Comité de surveillance des finances

Le comité de surveillances des finances est composé de trois membres et d'un substitut. L'assemblée générale a élu deux membres de ce comité. Il s'agit de Bernard Leduc et de Marie-Ève Maheu. Deux postes restent à pourvoir. •

## Comité sur les monographies d'emploi

La veille de l'assemblée générale, le conseil syndical a élu parmi les 18 candidats, les trois membres du comité sur les monographies. Il s'agit de Natalie Chung, de Pierre Marceau (de Trois-Rivières) et de Marie-Andrée Charron. Le conseil a aussi désigné trois substituts qui seront appelés à participer au besoin aux travaux du comité. Il s'agit de Claude Rizk, de Marie-Pierre Plourde et de Jérôme Lebel. •

## Prochaine assemblée

Une assemblée générale est prévue pour l'automne après les élections fédérales. À cette occasion, les membres pourraient être appelés à se prononcer sur de nouvelles modalités de vote (vote référendaire et vote électronique) ainsi que sur la composition et les prérogatives du comité de négociation. •

## Publication des statuts

Les nouveaux statuts seront mis en ligne sur le site du syndicat tout prochainement. •

## Convention collective distribuée

La convention collective, de plus de 200 pages, sera distribuée à Montréal le 2 et le 10 mai prochain. Des délégués des régions qui étaient à Montréal ont pris des copies pour les membres. Des exemplaires seront également expédiés par poste dans les prochains jours. Nous attendons la version PDF pour la mettre en ligne sur le site. •



La présidente Johanne Hémond a fait un discours apprécié.

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU DES SUJETS À PROPOSER,  
N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONTACTER  
514 842-4020 ou 888 842-4020 • SCRC@SCRC.QC.CA